

# GEOGRAPHIE, ECOLOGIE, DEMOGRAPHIE

Alain LIPIETZ

Directeur de Recherches au C.N.R.S.

*Dans ce texte, initialement présenté par l'auteur au Colloque International Association of American Geographers Annual Meeting 1994 à San Francisco (29 mars-2 avril 1994), Alain Lipietz nous montre en quoi l'écologie politique constitue un rapport social nourrissant lui-même un rapport particulier à la Nature. Rappelant que la Politique est aussi - et se doit d'être - autre chose que l'Etat, l'auteur se prononce ici clairement en faveur de ce qu'il appelle une "démocratie écologique participative".*

Longtemps, la géographie critique a suivi à la trace la sociologie ou l'économie critique d'inspiration marxiste : en cherchant sur le terrain la trace des rapports sociaux de domination et d'exploitation capitaliste. Le quasi monopole de l'attention portée aux rapports entre "ceux d'en haut" et "ceux d'en bas" réduisait l'activité critique du géographe à opposer l'"espace imposé d'en haut" à la résistance de l'"espace d'en bas"<sup>1</sup>.

Cette mission critique ne doit pas être rejetée, car dans la société il y a bel et bien des rapports de pouvoir asymétriques, et pour autant que l'espace est le "produit" de la société, l'agenda traditionnel de la géographie critique garde toute sa pertinence. La critique "post-moderniste" du Grand Récit de la lutte entre "ceux d'en haut et ceux d'en bas" ne vise pas tant la légitimité de ce schéma, mais justement son schématisme. Comme les nouvelles tendances des théories sociales critiques l'ont montré, *celles et ceux "d'en bas"* sont divers, contradictoires, ne sont pas seulement le complément de "ceux d'en haut". Et comme l'écologie politique l'a rappelé, ils et elles participent aussi à un système qui les oppose les uns aux autres, et à leur propre environnement. C'est à la prise en compte de ce rapport "horizontal" (qui n'efface nullement, je le répète encore, la prégnance des rapports "verticaux", de domination) que cette intervention va s'attacher.

## L'ECOLOGIE, RAPPORT SOCIAL

Si on s'intéresse aujourd'hui, et au plus haut niveau, à l'écologie, si l'écologie devient explicitement politique, c'est évidemment qu'il y a une "crise de l'environnement". Et l'âpreté, l'échec même des

négociations autour de la Conférence de Rio, montrent bien la vraie nature de "l'environnement" : c'est ce que font les autres. Les autres, qui nous encombrant, nous polluent. Les autres nations, qui "exagèrent". *L'environnement : c'est les autres !* Et nous sommes, chacun, l'environnement des autres. L'écologie est un rapport social, un rapport entre les humains.

Mais la Nature alors ? On croyait que l'écologie, c'était la Nature, que l'écologie politique, c'était le rapport de l'Homme à la Nature, une sorte d'envers informulé des "forces productives" chères aux marxistes. Eh bien oui, l'écologie politique est un rapport social qui nourrit lui-même un rapport particulier à ce qui *n'est pas* l'activité humaine, et que l'on nomme "Nature", ou "environnement", et que le géographe nomme "paysage". Cet extérieur peut d'ailleurs être le produit de l'activité sociale *passée* : un quartier, le patrimoine, un bidonville, un bocage, une forêt plantée.

Cette *extériorité* de la Nature à l'activité humaine, et cette immersion de l'Homme dans la Nature, sont essentielles. Marx, dans sa critique du socialisme naissant, *La Critique du Programme de Gotha*, commence par ces mots : « *Il est faux de dire que le travail est la source de toute richesse. La Nature est tout autant la source des valeurs d'usage (qui sont bien, tout de même, la richesse réelle !) que le travail qui n'est lui-même que l'expression d'une force naturelle, la force de travail de l'homme* ». Et dans *Le Capital*, il précisait : « *Le travail est le Père des richesses, mais la Nature en est la mère* ». Autrement dit : la Nature, c'est cette condition de toute activité et de toute richesse qui n'est pas elle-même le produit d'un travail particulier. Et c'est l'ignorance de cette "mère" qui est le talon d'Achille du socialisme théorique ou réellement existant (comme l'est d'ailleurs sa dénégation du féminin : la métaphore de Marx n'est pas neutre<sup>2</sup> !). Être écologiste c'est d'abord s'indigner que

cette pré-condition de notre activité, cette richesse en soi et pour nous, soit elle-même défigurée, puisse être anéantie par une activité humaine irresponsable.

Tel est le fond de vérité de l'écologie profonde, celle que nous rappellent les peuples indigènes, et le célèbre discours du chef Seattle, de la tribu des Dewamish, en réponse au Président des Etats-Unis qui lui proposait d'acheter la terre où ils vivaient :

« Nous savons au moins ceci : la Terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la Terre. Cela, nous le savons. Toutes les choses se tiennent, comme le sang qui unit une même famille. Toutes les choses se tiennent et tout ce qui arrive à la Terre arrive aux fils de la Terre. Ce n'est pas l'homme qui a tissé la trame de la vie : il en est seulement un fil. Tout ce qu'il fait à la trame, il le fait à lui-même ».

Mais il faut aussitôt observer que si l'Humanité fait partie de la Nature, la Nature est elle-même dorénavant humanisée. La stabilité des pentes himalayennes, la porosité des sols, l'acidité des eaux, la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère, la diversité biologique dans les campagnes, l'épaisseur de la couche d'ozone ionosphérique, tout ce qui existe, dans le monde sous la lune, est aujourd'hui modifié par l'activité humaine. L'homme est devenu le responsable de la Nature, la plus grande puissance tellurique de notre planète.

Il faut enfin souligner que même la "Nature naturelle", l'environnement pour autant qu'il n'est pas encore un sous-produit de l'activité sociale (par exemple les forêts que l'on dit "vierges"), est un enjeu humain à préserver comme tel. Les "écologues" le proclament souvent au nom de la *beauté*. Et ils ont déjà mille fois raison. Quand on a compté comme nécessaires à la reproduction des sociétés à peu près toutes les activités humaines (de la guerre à l'érotisme en passant par la production), il ne reste plus comme produit net, comme surplus de ces sociétés que la somme de beautés qu'elles lèguent aux générations futures. Au passif de ce bilan figure la somme de beautés naturelles qu'elles ont empruntées à ces générations futures et qu'elles leur restituent défigurées.

Ici, même la meilleure tradition marxienne (celle du jeune Marx, des *Manuscrits de 1844*) est insuffisante pour un écologiste. Lorsque Marx appelle à prendre en compte la Nature parce qu'elle est « *le corps inorganique de l'Homme* » (qu'il aurait donc à absorber, à s'approprier, à digérer en somme), il impose un anthropocentrisme certes légitime pour un scientifique (faire l'écologie d'une espèce, c'est en étudier la "physiologie externe", disait-on jadis). Mais cet anthropocentrisme peut conduire aux pires excès, comme l'a montré l'humanisme démiurgique mégalomane du socialisme réel, se donnant libre cours dans la taïga sibérienne ou les steppes de Kazakhstan. La Nature n'est pas seulement le corps inorganique de l'homme. Elle est tout autant le corps inorganique de l'abeille, du bison ou de l'aigle royal, et nos corps organiques sont tout autant le corps inorganique des vers... Ce n'est pas anti-humanisme que de rappeler ces banalités. C'est la base du meilleur humanisme, celui de Blaise Pascal : « L'homme est un roseau pensant, l'être le plus faible de la Nature, mais par la pensée l'homme comprend la Nature », c'est-à-dire qu'il en est *responsable*, et il est le *seul*.

Mais nos gouvernements, lors même qu'ils prétendaient ignorer la "valeur d'existence" de la beauté de la Nature (celle des éléphants, des cimes enneigées ou des forêts tropicales), sont obligés de se confronter aux nécessités de la sauvegarde de cette nature naturelle, pour autant qu'elle reste une condition des activités futures. Les espèces sauvages, la diversité biologique qu'elles représentent, constituent le "système immunitaire" de notre biosphère, l'ultime recours contre les catastrophes biologiques. L'atmosphère, dans sa composition "pré-industrielle" (c'est-à-dire déduction faite des gaz à effet de serre d'origine industrielle ou agricole qui la saturent progressivement) est la condition de l'émergence de nos civilisations, et probablement de leur survie.

L'écologie politique, c'est donc un *rapport de chacun à tous les autres*, face à cet enjeu et cette précondition que constitue "l'extérieur" toujours déjà donné de toute activité.

Un rapport social de chacun à tous les autres, et même à "tout le reste" ? A première vue, pour la vulgate marxiste, c'est un rapport social inhabituel. Les marxistes se sont focalisés sur les rapports opposants et liant des groupes d'humains entre eux : des classes sociales (maîtres et esclaves, bourgeois et prolétaires). A coup sûr, ces relations-là sont très importantes : elles structurent l'activité humaine, elles déterminent le partage inégal de la richesse et de la liberté. La dénonciation et l'analyse de ces relations sont un héritage précieux de la conscience humaine. Mais les marxistes se trouvent désorientés par ce rapport social sans sujet historique, autre que *chacun et tous*. Tous étant ici *tous les autres usagers, tous les autres pollueurs, tous les autres peuples, toutes les générations suivantes, etc...*

Et pourtant... les tensions du type "entre chacun et tous", l'humanité a appris à les réguler, les sciences sociales (y compris Karl Marx) à les identifier. C'est par exemple le rapport entre le producteur privé et la production sociale, que régule le *marché*, ou entre le citoyen et la communauté, que régule le *politique*. Le marché et les formes du politique (telle la démocratie) sont donc *déjà de l'écologie pratique*. Ainsi donc, non seulement l'écologie est politique, mais le politique et en particulier la démocratie sont déjà *écologie* !

## DE LA REGULATION DES CONTRADICTIONS ECOLOGIQUES

Comment réguler une "contradiction", comme disent les marxistes, un rapport de tensions entre *chacun et tous* ? Comme toutes les contradictions sociales : par les moeurs (les habitudes, les valeurs, l'"habitus" dirait le sociologue Pierre Bourdieu) et par les institutions.

Réguler un rapport "par les moeurs", "à l'idéologie", voilà qui fera aujourd'hui ricaner. Le temps est loin, semble-t-il, où Montesquieu proclamait que la démocratie a pour principe la Vertu, où les marxistes soulignaient qu'il faut un "homme nouveau" pour édifier le socialisme. La "démocratie substantive", c'est-à-dire la définition de la démocratie par le *contenu* (plus ou moins social ou populaire) de ce qu'elle fait, est aujourd'hui tournée en dérision, la démocratie est refoulée dans le "procédural" (*comment on décide*).

Et pourtant, le *Tu ne tueras point* fut et reste le premier grand principe de l'écologie humaine, et donc de la démocratie. La "justice sociale" (ou, du moins, un minimum de... !), comme norme à faire respecter par l'Etat, fut la grande conquête du mouvement ouvrier. Il revient à l'écologie la mission d'élargir le *Tu ne tueras point*, au-delà de la justice sociale, à la justice internationale ("*Tu ne pollueras point le domaine d'autrui*"), inter-générationnelle ("*Tu ne fais qu'emprunter cette planète à la génération suivante*"), voire... entre les espèces vivantes ! En ce sens, de même que la sociale-démocratie<sup>3</sup> fut un dépassement de la démocratie civile, de même l'écologie politique apparaît comme une transcroissance de la sociale-démocratie : la reconnaissance *d'abord morale* de nouveaux droits, de nouveaux ayants-droits et de nouveaux objets de droits, donc de nouveaux devoirs et de nouveaux interdits. Telle sera peut-être la plus haute avancée, pas du tout dérisoire, de la Conférence de Rio et de ses centaines de Conférences parallèles : avoir reconnu solennellement, médiatiquement, des droits et devoirs nouveaux, à incorporer comme normaux, au même titre que l'honnêteté, le respect dû à autrui, ou la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Rio a posé les fondements d'une justice jurisprudentielle, en l'absence même de législation démocratiquement établie.

Reste que des moeurs écologiques ne fleuriront que dans des institutions adaptées. Il ne s'agit pas seulement que la majorité des citoyens soient "vertueux", encore faut-il que la vertu soit plutôt encouragée. Et, nous l'avons vu, les formes institutionnelles de régulation des contradictions entre "chacun" et "tous" existent déjà : elles sont du type "*politique*" et du type "*marché*".

Les régulations écologiques du type *politique* sont, dans notre culture, presque nécessairement du type *étatique* : normes, interdictions, taxes et subventions, et surtout choix stratégiques en matière d'aménagement et d'équipement. Ce qui veut dire : allocation de l'espace, choix des infrastructures lourdes, orientations techniques dans les domaines décisifs pour l'environnement. Inutile de détailler combien la politique y est de part en part mobilisée. L'exemple du programme autoroutier français, et des difficultés de la Présidence (Verte) de la Région française Nord-Pas-de-Calais à le remettre en cause, illustrent le problème. Choisir un mode de transport dominant, c'est une affaire d'Etat, une affaire politique. La démocratie représentative joue un rôle certes crucial, mais un rôle seulement. L'essentiel est l'adhésion du citoyen à ce choix de l'autorité territoriale. L'information, le débat public préalable est la première étape. La seconde étape est la décision. Encore plus importante est l'étape qui suit la décision : l'acceptation sociale du choix politique. Il est inutile de remplacer les autoroutes par des chemins de fer si ceux qui ont une voiture préfèrent l'utiliser à n'importe quelle condition.

Prenons encore l'exemple des choix énergétiques : priorité au nucléaire (contre l'effet de serre ?), aux autres sources d'énergie, même polluantes (contre le risque nucléaire ?), ou... aux économies d'énergie (contre les deux risques à la fois) : c'est un choix qui engage, au-delà de la technique, notre mode de vie. Un choix entre les peurs, un choix de partage des risques, un choix de responsabilité. La décision politique n'est alors qu'un moment dans une chaîne infiniment plus complexe de mise en cause, par une société, de sa propre civilisation. La régulation politique n'est qu'un

moment de la régulation éthique. Moins que jamais, il n'est question, pour la représentation politique élue, de "passer en force". Il faut convaincre, étayer la majorité politique par une majorité culturelle.

Le marché, alors ? Le marché a le mérite de laisser s'exprimer de manière décentralisée le "prix" qu'une civilisation attache à l'utilité d'une production ou d'une mesure de sauvegarde de l'environnement. Le malheur, c'est que le prix ne reflète que la valeur de la production offerte, c'est-à-dire ce qu'il a fallu lui consacrer de travail (le fameux "père" des richesses). Le prix ne saurait refléter autre chose, et notamment la dégradation du fameux "grand extérieur" (la "mère Nature"), que si la loi l'y oblige : par des taxes, par des mécanismes de permis achetés et vendables, bref, en "internalisant les coûts externes"<sup>4</sup>. La politique, la démocratie, est donc déjà à la base d'une "économie écologique de marché".

Réguler par le marché l'accès à la nature, c'est d'abord réaliser une distribution initiale des droits d'accès à cette nature, puis construire les instruments de contrôle de son usage, et institutionnaliser enfin les lieux et les mécanismes de l'échange. Tout cela est hautement politique. Et pourtant, dans un monde où la pollution est émise partout et se fait sentir partout, c'est probablement la seule voie de régulation décentralisée. Mais il y a deux problèmes. D'abord, l'économie marchande n'existe pas partout (on ne peut lutter par des taxes contre la culture itinérante sur brûlis), et surtout, l'allocation initiale des "droits" sur l'usage de la Nature reste un problème entièrement politique.

Car au fond, de quoi s'agit-il ? De prendre la mesure de ce que le libre accès à ces "biens communs de l'humanité", comme l'atmosphère, ou la diversité biologique (objets de deux grandes "Conventions" qui ont été négociées à Rio), ce libre accès à la Nature, c'est terminé. L'Humanité se retrouve face à elle-même chaque fois qu'elle émet du gaz carbonique ou s'approprie un gène. Tout le débat international sur ces deux points essentiels débouchera peut-être un jour sur des régulations marchandes, mais ces régulations auront été *instituées* par un accord politique. Un accord politique international, qui respectera plus ou moins l'égalité des humains devant la vie. Donc un accord plus ou moins démocratique.

## POUR UNE DEMOCRATIE ECOLOGIQUE PARTICIPATIVE

L'Etat (ou le concert des Etats) constitue donc un passage nécessaire, mais borné, voire dangereux, de la régulation écologique. Borné parce qu'il ne représente l'intérêt général que sous la forme d'une "*extériorité*", une puissance au-dessus de nous, alors qu'il s'agit d'intérioriser, dans le comportement de chacun, son devoir vis-à-vis de tous. Dangereux parce que (ça, le vieux marxisme le savait bien !), l'Etat étant "extérieur", séparé de la communauté, il peut être approprié par une minorité. Quant au marché, c'est encore pire : il est directement contrôlé par ceux qui ont depuis longtemps le plus de richesse, et cela sans espoir de retour, sauf nouvelle intervention d'un Etat redistributeur.

N'échapperons-nous au risque écologique qu'en accroissant encore le pouvoir de ces deux Léviathan ?

Pas nécessairement. Car le politique, ce n'est pas seulement l'Etat. C'est la confrontation organisée des intérêts, c'est même, auparavant, la construction sociale de la représentation des identités et des intérêts. Le marché, la diplomatie et même la démocratie représentative arrivent "après coup", quand les intérêts sont déjà pétrifiés. Les intérêts, les moeurs, les compromis implicites se construisent avant ou à côté : dans le débat, dans le face à face. Face à face qui doit être lui-même organisé et notamment par les fameuses Organisations Non Gouvernementales qui ont manifesté leur importance en marge de la Conférence de Rio.

Un exemple douloureux, d'abord. L'immense mégapole de Sao Paulo, où deux tiers de l'habitat est "informel" (c'est-à-dire hors-normes, hors régulation étatique), est alimentée en eau par des lacs artificiels protégés par une zone inconstructible. Déjà un million de *favellados* (habitants des bidonvilles) se sont infiltrés dans cette zone. Les implantations illégales de *favellas*, souvent conduites par des militants "radicaux" du Parti des Travailleurs (PT), brandissant l'étendard du "droit au logement" contre la "légalité bourgeoise", s'approchent dangereusement des lacs. Face à cette menace, redoublée par le spectre du choléra, la municipalité de Sao Paulo, dirigée par le même PT, était prête à faire donner la force publique. Exemple tragique de ce rapport social (l'écologie) qui n'oppose pas des classes entre elles, mais "tous à chacun". Des pauvres, au nom du droit au logement, vont priver d'autres pauvres de leur droit à l'eau potable ! Il ne suffit pas de dire qu'une réforme socialiste de la terriblement inégalitaire société brésilienne permettrait de résoudre la question du logement : de toute façon, cela prendra du temps. Une telle contradiction ne peut être réglée pacifiquement que par la démocratie de face à face, par la compréhension mutuelle des intérêts de chacun. Encore faut-il que les intérêts s'expriment, donc soient organisés.

Il n'y aura de lutte effective pour la sauvegarde des droits de la Nature et des générations futures, dans le respect du droit des générations présentes à édifier les conditions matérielles de leur bien-être, il n'y aura de conciliation entre "Environnement et Développement" (si on veut caricaturer ainsi un débat bien plus complexe), que si ces droits sont *organisés* pour permettre leur confrontation la plus directe possible. A la limite, le mieux serait que cette confrontation tienne lieu de régulation politique directe. C'est en tous cas un idéal vers lequel on doit tendre. Tel est du moins la conclusion quasi-générale des forums d'ONG organisés (à Paris, à Rio...) autour de la CNUED. Ainsi, les Forêts Tropicales seraient mieux défendues par la confrontation des intérêts de court et de long terme des habitants qui en vivent, que par l'intervention de quelque Haute Autorité du type Conseil de Sécurité, armée de Casques Verts...

Cette poussée des Organisations Non Gouvernementales du monde entier, qu'elles soient ancrées que les questions d'environnement ou de développement, vers une solution à travers la démocratie participative, telle est peut-être l'une des plus fortes avancées du débat suscité par la Conférence de Rio. Où nous retrouvons encore que, l'écologie étant devenue politique, c'est la politique - et sa forme la plus haute, la démocratie - qui doit devenir ce qu'elle est dès l'origine : écologique.

## PAYSAGE, ETHIQUE ET ALTERITE

La démocratie participative ne peut exister que si l'autre est reconnu comme "autre" (comme autre ayant-droit, notamment) à travers le "face à face". Or, l'existence de "tous les autres" en face de soi, c'est l'environnement de chacun pour autant qu'il est à portée de vue : le paysage. C'est-à-dire l'objet spécifique du géographe.

Le paysage, c'est le pays (ce produit d'une activité sociale passée de transformation de la Nature, si minime soit cette transformation), mais c'est le pays considéré comme séparé, "extérieur" à cette activité. Le paysage est donc une "école de l'altérité", et de son éthique, la "tu ne tueras point" élargi que j'évoquais plus haut. La géographie critique peut dès lors se faire propédiatique à la démocratie participative.

Le paysage apparaît extérieur à l'activité par son caractère *naturel* d'abord : ces lignes, ces courbes de niveau, ces rocs, cette vie qui surgit au printemps, avec ou sans engrais ni fumure, cette vie qui s'en va à l'automne, avec ou sans pesticide ou brûlis, ce chant des oiseaux, ces passages d'animaux, tout cela qui ne dépend en aucune manière d'aucun effort humain, cette « Nature qu'aucun effort humain ne peut commander qu'en lui obéissant » (disait Spinoza), rappellent avec une bouleversante, une exaspérante, une pacifiante évidence, le mot de Marx cité plus haut : « Le travail n'est que le père, et la nature est la mère de toute richesse ».

Séparé, réifié ensuite parce qu'il est le fruit de *générations* d'humains, de générations qui se sont empilées sur la nature, se sont tassées comme couches archéologiques au point d'en devenir couches géologiques, s'ensevelissant, s'enracinant, se naturalisant de leur propre succession. Culture, seconde nature, au point d'en devenir nature, seconde culture, culture d'avant, aussi étrangère à la chaîne de nos raisons qu'une chaîne de montagnes : friches industrielles, cultes antiques, façades démodées.

Séparé, réifié une troisième fois parce que l'activité sociale qui modèle l'environnement surplombe à jamais les activités partielles, ponctuelles, qui concourent à ce procès collectif toujours inachevé. Contrairement à la ruche de l'abeille, au barrage du castor, à la façade de l'architecte, le paysage n'est jamais le produit d'une activité particulière, mais un effet de la composition d'actes non coordonnés a priori.

Le paysage, en face de l'activité et sous le regard humain, c'est donc d'abord *l'altérité*. Il lui faut, il lui suffit de se donner au regard humain (faute de quoi il n'est que morphologie, comme la Lune avant qu'Amstrong y eût mis le pied). Il n'est (à mes yeux) pas de paysage plus splendide et plus emblématique des Etats-Unis que ces tables de pierre surgies du désert que l'on nomme *Monument Valley*. Il est paysage humain par les cow-boy des films de John Ford qui y campèrent, par les convois de pionniers qui l'ont traversé, et qui hantent, aux yeux des touristes, ses espaces désertiques.

Parce qu'il est altérité sous notre regard, notre visée, le paysage est *visage*, et donc chargé de la puissance éthique du visage, superbement analysée par Emmanuel Lévinas. « Le visage est exposé, menacé, comme nous invitant à un acte de violence. En même temps, le visage est ce qui nous interdit de tuer ». C'est

en face du visage, comme du paysage, que l'humanité, dans sa capacité à marquer le monde, par besoin ou par jeu, rencontre le problème éthique, individuel, social ou écologique, le problème du bien et du mal : caresser, ou saccager. « Le visage est ce qu'on ne peut tuer, ou du moins ce dont le sens consiste à dire : tu ne tueras point. Le meurtre, il est vrai, est un fait banal : on peut tuer autrui ; l'exigence éthique n'est pas une nécessité ontologique ».

Mais ne nous trompons pas. Il est bien des façons de meurtrir, humilier, défigurer un visage, un paysage. Pas seulement le coup de cravache qui fend l'un, l'autoroute qui déchire l'autre. Qui dit regard dit possible *pornographie* (représentation prostituée). Réduire le paysage à un objet offert, ligoté, figé pour la délectation des yeux. Des yeux que l'on détourne, gêné, quand ils aperçoivent un pauvre campement navajo dans la Monument Valley.

Entre massacre et pornographie, quelle sera la politique écologique du paysage ? Elle rejettera sans doute la stérile opposition dix-huitiémiste à la Luc Ferry : ou la domestication rationaliste "à la française", ou la mise en scène romantique de la sauvagerie. Il revient à la géographie critique de nous faire aimer le paysage comme pays où l'on vit, dans la fécondation réciproque du passé et du présent, de la nature et de la culture. Pas plus que le visage aimé, le paysage ne

restera immobile avec le temps. A nous d'apprendre à vivre avec lui, à le faire vivre, en négociant ses transformations, en respectant sa diversité quand une transformation irréversible d'une de ses parties devient nécessaire. En le regardant avec les yeux de celui qui voit pour la dernière fois.

## NOTES

1. Voir par exemple mon livre *Le Capital et son Espace*, Maspéro-La Découverte, 1977, Paris.

2. Francine Comte (auteur de *Jocaste délivrée*, La Découverte) faisait observer que « le premier environnement de l'Homme, c'est le ventre de sa mère ».

3. Ce terme ne doit pas être compris dans un sens politique, mais comme désignant le modèle de civilisation qui a fleuri en Europe du Nord après 1950, où les salariés se sont vu reconnaître non seulement un droit de vote, mais un droit à la Sécurité Sociale, à la législation sociale, au partage des fruits de la croissance.

4. Voir ma contribution "Une économie à reconstruire" dans *Terre, Patrimoine Commun*, sous la direction de Martine Barière, La Découverte.

